

SEMAINE DU 23 AU 29 JUIN 2020

Bien penser à inscrire votre nom et prénom, Merci

	MARDI 23	MERCREDI 24	JEUDI 25	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29
SOUPE 0,90€	SOUPE DE LÉGUMES	BOUILLON DE VOLAILLE VERMICELLE	VELOUTÉ DE TOMATES	SOUPE POIREAU/POMME DE TERRE	VELOUTÉ DE CAROTTES	BOUILLON DE BŒUF ALPHABET	SOUPE DE LÉGUMES
			,	,			
ENTRÉE	PASTÈQUE	CERVELAS VINAIGRETTE	CHAMPIGNONS À LA GRECQUE	MACÉDOINE DE LÉGUMES	CÉLERI RÉMOULADE	TABOULÉ	CHOU BLANC EN SALADE
	ou	ou	ou	ou	ou	ou	ou
	MAQUEREAU AU VIN BLANC	SALADE COMPOSÉE	PÂTÉ CROÛTE	SALADE VERTE	CŒURS DE PALMIERS VINAIGRETTE	JAMBON PERSILLÉ	SURIMI SAUCE COCKTAIL
PLAT OU PLAT UNIQUE	RÔTI DE BŒUF	SAUTÉ DE CANARD	BLANQUETTE DE POISSON	REPAS FROID	SAUCISSES GRILLÉES	GRILLADE DE PORC	ESCALOPE DE Poulet au Thym
	ou	ou	ou	(POULET FROID ET SALADE	ou	ou	ou
	BOULETTES D'AGNEAU	FILET DE MERLU MEUNIÈRE	PALETTE À LA Diable	DE POMMES DE TERRE ET HARICOTS VERTS)	STEAK HACHÉ	SAUTÉ D'AGNEAU	RISSOLETTE DE VEAU
LÉGUME	FRITES AU FOUR	HARICOTS BEURRES À LA TOMATE	SEMOULE AU BEURRE	ou	PURÉE DE POMMES DE TERRE	CÔTES DE BLETTES AU JUS	POMMES DAUPHINES
	ou	ou	ou	XXA CXXXX	ou	ou	ou
	BROCOLIS À LA BÉCHAMEL	POMMES DE TERRE VAPEUR	SALSIFIS PERSILLÉS	HACHIS PARMENTIER	JEUNES CAROTTES À LA CRÈME	FLAGEOLETS	RATATOUILLE
FROMAGE	PETIT MOULÉ NATURE	COULOMMIERS	MIMOLETTE	COMTÉ	FROMAGE DE CHÈVRE	FROMAGE DU Jour	TOMME NOIRE
	ou	ou	ou	ou	ou	ou	ou
	FROMAGE BLANC	FROMAGE FINES HERBES	KIRI	YAOURT NATURE	GOUDA	ALTESSE	MAROILLES
	FRUIT DE SAISON	FROMAGE FRAIS FRUITÉ	FRUIT DE SAISON	RIZ AU LAIT	LIÉGEOIS CAFÉ	FRUIT DE SAISON	FLAN VANILLE
DESSERT	ou	ou	ou	ou	ou	ou	ou
	СОМРОТЕ	TARTE AU CHOCOLAT	CRÈME PRALINÉ	ABRICOTS AU SIROP	PRUNEAUX AU SIROP	TARTE Normande	FRUIT DE SAISON
PAIN 0.54€							

En cas d'Absence, prévenir le plus rapidement possible au 03.85.72.28.67 ou 06.21.73.79.08 ou ADMR TOURNUS au 03.25.21.92.73

Nous rappelons que les repas commandés seront facturés en cas d'absence non justifiée AU MOINS 48 HEURES A L'AVANCE (sauf hospitalisation d'urgence)

ATTENTION: Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire.

En cas d'absence au moment des livraisons, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés.